



Trophée des clubs 9 Trous des Hauts de France

Règlement particulier

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Le règlement de l'épreuve comprend également les éventuels protocoles sanitaires définis par la FFGolf et l'État en vigueur à la date de l'épreuve.

Conditions de participation

Cette compétition se déroulera **les 28 et 29 mai 2022 au Golf du Bois des Retz**.

Elle est réservée aux clubs 9 trous ou Pitch and Putt, affiliés à la Fédération Française de Golf sur la région Hauts de France (à jour de leur redevance fédérale et une seule équipe par club).

Les équipes peuvent être mixtes.

Les équipiers doivent :

- a) être licenciés et membres de l'Association Sportive dans le club qu'ils représentent.
- b) être titulaire à la date limite des inscriptions des équipiers :
 - de la licence FFGolf de l'année en cours,
 - du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf ou questionnaire de santé validé
- c) répondre aux exigences des règles du statut amateur.
- d) le capitaine de l'équipe doit être licencié du club qu'il représente.
- e) figurer sur la fiche de composition d'équipe validée, signée du capitaine (ou son représentant)
- f) figurer sur la liste des 6 compétiteurs rendue par le capitaine 30 minutes avant le premier départ.

Pour limiter les frais de logement, la remise des dossiers aux capitaines aura lieu 45 minutes avant le premier départ. Seules les informations du tableau officiel et celles publiées sur le site de la Ligue des Hauts de France doivent être retenues.



Les engagements :

La date limite d'inscription d'un club est le 28 avril 2022.

La date limite des inscriptions des équipiers est de 7 jours pleins avant le jour de l'épreuve, soit le 20 mai 2022.

Inscription sur Extranet.

Les droits d'engagement par équipe sont de : 150 euros à l'ordre de la Ligue des Hauts de France.

Tout forfait doit être notifié au club organisateur 48 heures avant le début de l'épreuve.

12 équipes maximum.

Forme de jeu

La compétition se déroule sur 2 jours, 6 simples en Stroke-Play sur 18 trous.

Femmes : départ des repères Bleus

Hommes : départ des repères Blancs

Les 5 meilleures cartes sont retenues.

L'équipe gagnante totalise la meilleure somme des 10 cartes sur les 2 jours.

Départage

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul de la carte non prise en compte, puis celui de la meilleure carte, puis celui de la seconde meilleure carte, etc.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait), elle est considérée comme ayant le plus mauvais cumul de départage par rapport à toutes les autres.

De plus, si plus d'un score est non valide, l'équipe prend la dernière place dans le tableau. Si plusieurs équipes sont concernées, voir départage ci-dessus.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off au trou par trou jusqu'à obtention d'un vainqueur.

Récompense

Un prix sera offert par la Ligue des Hauts de France à l'équipe gagnante.